0250007X

ACADEMIE DE BESANCON

LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE VICTOR HUGO

1 RUE REMBRANDT

25052 BESANCON CEDEX

Tel: 0381419888

ACTE TRANSMISSIBLE DE LA COMMISSION PERMANENTE

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 25
Année scolaire : 2016-2017
Nombre de membres de la CP : 12

Quorum: 7

Nombre de présents : 8

La commission permanente Convoquée le : 26/01/2017 Réunie le : 06/02/2017

Sous la présidence de : Dominique Charbonnier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-41

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-22, R.421-41, R.421-54
- le code des marchés publics
- la délibération du conseil d'administration du 24/11/2016 portant délégation de certaines attributions à la commission permanente

Sur proposition du chef d'établissement, la commission permanente autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés.

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

La commission permanente autorise le chef d'établissement à signer un contrat pour la location d'un photocopieur. Coût annuel: 2112 €

Résultats du vote

 Suffrages exprimés :
 8

 Pour :
 8

 Contre :
 0

 Abstentions :
 0

 Blancs :
 0

 Nuls :
 0